

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 00319

Numéro SIREN : 395 014 715

Nom ou dénomination : A 2 T

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/001746

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : SARL A2T		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 25 RUE JAMES JACKSON 42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 39501471500019		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 30/09/2023		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
Frais d'établissement		AB	AC	
Frais de développement*		CX	CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG	20 724
Fonds commercial (1)		AH	AI	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM	
Terrains		AN	AO	
Constructions		AP	AQ	171 983
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS	1 427 376
Autres immobilisations corporelles		AT	AU	122 378
Immobilisations en cours		AV	AW	
Avances et acomptes		AX	AY	72 600
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT	
Autres participations		CU	CV	18 294
Créances rattachées à des participations		BB	BC	
Autres titres immobilisés		BD	BE	
Prêts		BF	BG	
Autres immobilisations financières*		BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	2 061 207
Matières premières, approvisionnements		BL	BM	28 197
En cours de production de biens		BN	BO	
En cours de production de services		BP	BQ	11 735
Produits intermédiaires et finis		BR	BS	
Marchandises		BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW	1 380
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	52 869
Autres créances (3)		BZ	CA	339 307
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE	10 000
Disponibilités		CF	CG	263 699
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	2 951
TOTAL (III)		CJ	CK	52 869
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
Ecart de conversion actif* (VI)		CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	2 114 076
Renvois : (1) Dont droit au bail .		CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations : Stocks : Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A2T		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 300 000)			DA	300 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	30 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	570 969	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	438 712	
	Subventions d'investissement			DJ	87 583	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 427 263	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	31 890	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	31 890	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	221 651	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	615 903	
	Dettes fiscales et sociales			DY	309 927	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	231 749	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 379 230		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 838 382		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 278 377	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL A2T							Néant ☐ *		
		Exercice N							
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	2 093 658	FH	13 067	FI	2 106 725		
		FJ	2 093 658	FK	13 067	FL	2 106 725		
	Chiffres d'affaires nets *					FM	-3 748		
	Production stockée *					FN			
	Production immobilisée *					FO	600		
	Subventions d'exploitation					FP	49 811		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ			
	Autres Produits (1) (11)					FR	2 153 388		
Total des produits d'exploitation (2) (I)									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	301 895		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	746		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	736 599		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	28 115		
	Salaires et traitements *					FY	662 728		
	Charges sociales (10)					FZ	301 980		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	304 483		
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	28 080			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)					GE	1		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	2 364 627
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	-211 239
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	18 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	7 981	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	25 981	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 184	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 184	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	24 797	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	-186 441	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL A2T</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	32 830
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	697 540
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	730 370
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	72 933
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	31 890
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	104 823
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	625 547
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	394
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 909 739
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 471 028
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	438 712
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	200
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	1J	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	1K	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX	
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	49 811
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3	
	dont cotisations facultatives Madelin A7	A4	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cession 2182000000-171-RACHAT CB DS7 (		21 659	
Cession (Sinistre-Destruction) 2150000000-172-002-FOUR DE TRE		48 270	
CHARGES EXCEPT DIVERSES		3 004	
prov litige prud'homme provision litige prud'homme		31 890	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			13 000
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		
CRÉDIT BAIL		NA
LOCATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O	
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ÉTAT DES STOCKS		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	
EFFETS DE COMMERCE		
ENTREPRISES LIÉES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O	
LES ENGAGEMENTS		
DETTE GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES		
LES EFFECTIFS		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
ANNEXES COVID-19		
DETTE LIÉES À LA COVID-19		
COMMENTAIRES		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 2 838 382.46 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 438 711.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	05 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	01 à 10 ans
- matériel de bureau	03 à 10 ans
- mobilier	5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	20 724		
	Terrains				
	Sur sol propre				
CORP.	Constructions	Sur sol d'autrui	202 323		49 518
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		2 239 100		993 950
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	220 172		16 584
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	42 775		23 345
		Matériel de bureau & mobilier informatique	49 698		2 128
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes		130 088		
		TOTAL	2 884 156		1 085 525
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		18 294		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	18 294		
		TOTAL GENERAL	2 923 173		1 085 525

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			20 724	
	Terrains					
	Sur sol propre					
CORP.	Constructions	Sur sol d'autrui			251 841	
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		146 154		3 086 897	
		Inst. gal. agen. amé. divers			236 756	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	23 345		42 775	
		Mat. bureau, inform., mobilier			51 826	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes		57 488		72 600	
		TOTAL	57 488	169 498	3 742 695	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				18 294	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			18 294	
		TOTAL GENERAL	57 488	169 498	3 781 712	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	20 391	332		20 724
TOTAL	20 391	332		20 724
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions	157 414	14 569		171 983
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	1 500 102	257 302	97 883	1 659 521
Inst. générales agencem. amén.	105 983	20 287		126 270
Autres immos corporelles	37 206	5 247	1 686	40 767
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	35 196	6 746		41 943
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 835 901	304 151	99 569	2 040 484
TOTAL GENERAL	1 856 293	304 483	99 569	2 061 207

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A: Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACIIF-IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACIIF-CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	63 440	63 440	
	Autres créances clients	450 037	450 037	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 800	1 800	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	22 503	22 503	
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	132 655	132 655	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	182 349	182 349	
	Charges constatées d'avance	2 951	2 951	
TOTAUX		855 736	855 736	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 951
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	2 951

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	182 349
Disponibilités	
TOTAL	182 349

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	221 651	120 798	100 853	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	615 903	615 903		
Personnel & comptes rattachés	112 444	112 444		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	90 435	90 435		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	103 371	103 371		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 677	3 677		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	228 040	228 040		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	3 709	3 709		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	1 379 230	1 278 377	100 853	

renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer.

120 090

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000.00	300.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 000.00	300.00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	58
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 946
Dettes fiscales et sociales	159 939
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 709
TOTAL DES CHARGES À PAYER	192 653

A2T

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 300 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : LE CHAMBON FEUGEROLLES (42500), 25 RUE JACKSON

395 014 715 RCS SAINT ETIENNE

**TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 25 JANVIER 2024**

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023, s'élevant à 438 711,55 €, de la manière suivante :

- une somme de	120 000,00 €
aux parts sociales, à titre de dividende, soit, par part,	
une somme de 120 €	
- et le surplus, soit	318 711,55 €
au compte Autres réserves	
Total	438 711,55 €

Le dividende par part s'élèvera ainsi à 120 €. Il sera mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

A titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L. 136-7 et L. 136-8 du Code de la sécurité sociale sous réserve des dispositions de l'article L. 131-6 du même Code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale et du prélèvement de solidarité.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à chaque part à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Dividende	Abattement	Montant éligible à l'abattement
30 septembre 2022	120 €	40 %	120 €
30 septembre 2021	Néant	40 %	Néant
30 septembre 2020	460 €	40 %	460 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Signature :

Pour extrait certifié conforme

La Gérance

Arnaud DESPOUYS

